

« Au lieu d’ouvrir son cœur et son esprit, Lalanne aurait dû fermer sa gueule ». Quelques problèmes posés par la chanson sur la migration

Dietmar RIEGER (Giessen)

Summary

Since the publication of Ursula Mathis-Moser’s groundbreaking monograph in 1984, we consider the semiotic triad of text, music, and interpretation when analysing a *chanson*. We could add to this triad the *mise en scène* on stage whose importance has continuously increased since Aristide Bruant and the Montmartre *chanson*. It is not simply the superposition of these elements (text, melody, voice, gestures, scenery, light) that is responsible for the effect of a *chanson* on the public, but their interplay.

To illustrate the aesthetic problems a *chanson engagée* (e.g. about migration) can raise, I will analyse Francis Lalanne’s song “Plus jamais ça!” (2015), which was written and composed for refugees and their aides. It was first diffused as a video clip on internet where it triggered a wave of indignation and derision. By analysing the interplay of the three dimensions of the *chanson* mentioned above and by comparing “Plus jamais ça” to Christophe Maé’s “Eldorado,” I will demonstrate that the will to engage is not enough in order for a *chanson* to be successful. The political or humanitarian *chanson* must avoid any disturbance of the ‘unity of message’ produced by text, music, interpretation, and visual effects.

Depuis l’étude d’Ursula Mathis-Moser parue en 1984 et qui, jusqu’à aujourd’hui, n’a rien perdu de son importance novatrice pour les recherches sur la *chanson*, nous parlons pour ce genre mixte d’une triade « texte-musique-interprétation ». Son analyse – il faut l’avouer – nous confronte trop souvent à nos propres problèmes de compétence en la matière. Peut-être peut-on ajouter à cette triade la spécificité de la mise en scène théâtrale dont l’importance n’a cessé d’augmenter depuis Aristide Bruant et la *chanson* montmartroise (Mathis 1984). Il faut absolument se rappeler les conclusions présentées dans la monographie précédemment citée : la *chanson* n’est pas « la simple addition de trois niveaux artistiques indépendants et pouvant être isolés l’un de l’autre ou bien superposés l’un à l’autre ». En effet, les trois

éléments constitutifs de la chanson – le texte, la musique et l'interprétation – sont imbriqués les uns dans les autres et « cela veut dire que les analyses particulières des trois niveaux du texte, de la musique et de l'interprétation et même le constat de références aux formes pures < unidimensionnelles >, en dehors de la chanson, doivent toujours aboutir à une vision globale de la chanson » (Mathis 1984, 12 ; trad. D. R.). C'est donc l'interaction des trois ou quatre éléments qui produit son effet sur un public donné. Puisque, en règle générale, la chanson est interprétée de manière toute individuelle, les variations de la mise en scène et la prestation du chanteur sont particulièrement importantes pour créer cet effet. Au texte et à la mélodie s'ajoutent voix, mimiques et gestuelle, décor et éclairage. Depuis toujours et pas simplement à l'époque de la < reproductibilité technique de l'art > et des médias de masse, les mécanismes d'action de la chanson, selon les conditions de réception et de la situation de communication, sont loin d'être simples.

La chanson francophone sur la migration

Ceci peut être illustré par un exemple relativement récent qui, par ailleurs, permet d'éclairer au passage certaines questions posées par les effets esthétiques spéciaux de la chanson engagée en général ainsi que quelques problèmes de la chanson ayant pour thème l'immigration en particulier.

Vu l'histoire postcoloniale de la France, il n'est pas surprenant que ce soit précisément la chanson francophone des dernières décennies, et en particulier la chanson d'immigration maghrébine, qui traite largement le thème de la migration et des réfugiés. Ne pensons pas seulement aux nombreux exemples issus d'Afrique du Nord et d'Afrique noire qui ont connu un grand succès quantitatif et qualitatif, surtout dans l'espace culturel arabe (cf. Mogniss 2008, 52-55), mais aussi, dans un contexte plus ouvert, voire plus officiel, à des chansons comme « Les émigrants » (1970) de Charles Aznavour, toujours actuelle et fréquemment reprise, ou à « Lily » (1970) de Pierre Perret, devenue un classique et n'ayant rien perdu de son actualité. Dans cette dernière, l'effet du mélange à parts égales de tristesse, d'accusation et d'espoir de liberté, d'égalité et de justice au-delà de la mort, est complété et renforcé par la simplicité du texte et de la mélodie d'un auteur-compositeur-interprète très familier des chansons enfantines :

Elle arrivait des Somalies Lily
Dans un bateau plein d'émigrés
Qui venaient tous de leur plein gré
Vider les poubelles à Paris
Elle croyait qu'on était égaux Lily
Au pays de Voltaire et d'Hugo Lily [...]
Elle aimait tant la liberté Lily
Elle rêvait de fraternité Lily [...]

Et l'enfant qui naîtra un jour
 Aura la couleur de l'amour
 Contre laquelle on ne peut rien.¹

Il ne surprendra personne de constater que depuis, le ton de la « chanson sur le thème de l'immigration » est devenu plus tranchant. Nous ne nous étonnerons pas non plus qu'il s'agisse dans la plupart des exemples de chansons de solidarité qui prennent clairement parti pour les réfugiés – du point de vue d'anciens immigrants, mais aussi de celui de la majorité de la société. Bien que la « profession de foi » suivante soit tirée d'une page web² gérée par l'extrême gauche, on peut sans doute la généraliser pour une large part : « Il s'agit pour nous aussi de rendre hommage à tous ceux et celles qui ont perdu leur vie dans leur voyage vers l'Europe mais aussi à tous ceux et celles qui se battent contre l'oppression raciste et xénophobe au quotidien sur le continent européen mais aussi dans leurs pays d'origine. » (Alcoy 2015) Dans ces chansons, les rapports entre la description, l'analyse, la plainte et l'accusation sont souples et variables. C'est l'élan humanitaire individuel qui détermine ces rapports. Il est clair que, dans ce contexte, une importance particulière revient à ce qu'on peut appeler la chanson de rôle (« Rollenlied ») : l'interprète y endosse le rôle d'une autre personne. Ainsi, par exemple, le chansonnier ivoirien Tiken Jah Fakoly, un des musiciens de Reggae les plus en vogue, chante-t-il dans « Où aller, où ? » (2007) :

J'ai vendu mon bateau
 Ici, il n'y a plus de poisson
 Et j'ai vendu mon âme
 Il n'y avait plus d'espoir
 J'ai vendu ma femme,
 Mon amour, mes enfants
 Pour ne pas mourir à mon tour.³

À la suite de la crise des réfugiés, la chanson anticolonialiste s'interrogeant sur les vraies causes de la pauvreté en Afrique connaît une sorte de renaissance.⁴ « Tu as racheté ma terre [...] Je suis exclu sur ta terre », voilà le reproche qu'exprime l'ivoirien Meiway dans la chanson bilingue « Je suis sans papiers » (2007).⁵ Autre exemple : « Il y a le bon étranger, celui que tu accueilles les bras grands ouverts. / Et il y a le mauvais, celui que tu pourchasses dès qu'il a franchi ta frontière » – chante le groupe HK & Les Saltimbanks⁶ dans « Citoyen du monde » (2011) (cf. Alcoy 2015). Et même Maxime le Forestier s'inscrit – bien qu'avec beaucoup moins d'agressivité – dans la catégorie des chansonniers antiracistes, par exemple avec « Né quelque part » de 1988 :

On choisit pas ses parents,
 on choisit pas sa famille
 On choisit pas non plus

les trottoirs de Manille
De Paris ou d'Alger
Pour apprendre à marcher
Être né quelque part [...]
Pour celui qui est né
c'est toujours un hasard
nom'inqwando yes qxag iqwahaha...⁷

« Lampedusa » de Christophe Maé et le succès

Au sein du complexe toujours plus large des chansons sur l'immigration et sur la migration, une chanson est devenue particulièrement célèbre et populaire dans les années 2015/2016 : « Lampedusa » de Christophe Maé (extraite de son quatrième album *L'attrape-rêves*), composée sur le texte de Calogero (Paul École) qui a beaucoup impressionné le chansonnier choqué par les images de la crise des migrants diffusées par les médias⁸ :

Je pense à toi mon amour
Moi qui suis loin de nos terres
J'y vais pour toi mon amour
Pour mama et pour mes frères

Là-bas c'est une terre d'accueil
Je s'rai bientôt sur le seuil
Oh là-bas c'est l'Europe

Mais sur cette mer d'écueil
Sous cette lune en deuil
On écope, on écope

Dis à mes aïeux
Et dis à Mama
Que ce s'ra merveilleux
À Lampedusa

Oh dis à mes aïeux
Dis-le à Moussa
J'coulerai des jours heureux
À Lampedusa

Je pense à toi mon amour
Toi qu'es-tu en train de faire
Ne t'en fais pas mon amour
Bientôt vous serez si fiers

Et même si le temps se gâte
Même si le vent nous frappe
J'arriv'rai bientôt

Même si les vagues tapent
La prochaine étape
C'est l'Eldorado

Dis à mes aïeux
Et dis à Mama
Que tout ira mieux
À Lampedusa

Oh dis à mes aïeux
Dis-le à Moussa
J'coulerai des jours heureux
À Lampedusa

Oh mon Dieu, mon Dieu
J'ai tant rêvé de ce lieu
J'y allais pour toi et moi
J'ai tant rêvé de ce lieu
Ce lieu que j'n'verrai pas
Oh si tu savais mon Dieu
Comme j'ai froid

Oh mon Dieu, mon Dieu
À toi je t'ai dit adieu
Mais dis rien à Mama
Je revois encore tes yeux
J'entends la samba
Pendant que j'coule au milieu
Au large de Lampedusa

Oh mon Dieu, mon Dieu
 J'ai tant rêvé d'être moi
 Dis rien à Mama
 Oh je coule au milieu
 À Lampedusa

Je pense à toi mon amour
 Cette pensée sera la dernière⁹

Il s'agit d'une chanson de rôle écrite, dans un langage clair et simple, du point de vue d'un jeune migrant en route vers l'Europe, qui cherche pour sa bien-aimée, pour sa mère et pour toute sa famille un nouvel espace de vie, un « Eldorado » (« La prochaine étape / C'est l'Eldorado »), une « terre d'accueil », rendue cependant inaccessible par une « mer d'écueil » – le jeu de mots sur cet antagonisme est exceptionnel : « J'ai tant rêvé de ce lieu / J'y allais pour toi et moi [...] Ce lieu que j'n'verrai pas / Oh si tu savais mon Dieu / Comme j'ai froid ». Pour servir la fonction empathique de cette chanson, le chansonnier met l'accent avant tout sur l'entre-deux existentiel, mis en scène par la voix d'un individu naissant au moment même de l'expérience de celui-ci. Cet entre-deux oscille entre d'une part, l'espoir d'un « là-bas », toujours teinté de merveilleux dont le « je » croit d'abord, malgré l'eau pénétrant sans cesse dans le bateau, atteindre sous peu le « seuil », seuil des « jours heureux »¹⁰, et d'autre part, le pressentiment devenant finalement certitude que le rêve (« j'ai tant rêvé d'être moi ») ne se réalisera pas. Mais la construction du discours n'en est pas moins efficace : le « je », « loin de nos terres », s'adresse à son « amour », à sa bien-aimée déjà lointaine et dont il s'éloigne encore plus – trait assez inhabituel dans un poème d'amour. Et cependant il se croit obligé de s'éloigner d'elle afin de lui être un jour de nouveau très proche, dans le nouveau bonheur d'un Eldorado qui pourtant, par définition, n'a jamais existé et n'existera jamais ni nulle part. Enfin, l'ambiguïté des « événements » rapportés en accéléré, déjà sous le signe de « cette Lune en deuil »¹¹, est renforcée par le double sens du verbe « couler » : le rêve de « couler des jours heureux à Lampedusa » contraste avec « j'coule au milieu / Au large de Lampedusa [...] j'coule au milieu / À Lampedusa » de la fin.

Il n'est pas nécessaire ici de documenter le grand succès unanime obtenu par la chanson de Christophe Maé auprès du public. Le 15 mai 2016, RTL l'a désignée « chanson de la semaine ». Il n'y a guère de réserve à émettre sur ce jugement. Ce n'est pas seulement le texte qui a contribué à cette réussite mais aussi l'accompagnement musical : la mélodie est simple et sa structure traditionnelle, enrichie par l'exotisme d'une discrète nuance africaine, ne nuit nullement à l'intelligibilité du texte. L'arrangement du chant, de l'accompagnement à la guitare en arrière-plan, et l'accompagnement d'un chœur restent eux aussi discrets. Ce n'est que vers la fin qu'un « Oh mon Dieu » souligné par l'arrangement musical fait sentir une certaine dramatisation en évoquant l'éventuelle responsabilité de Dieu.

Cependant, c'est sans doute la mise en images de cette chanson dans son vidéo-clip qui a joué le plus grand rôle.¹² On remarque en premier lieu que le chanteur ne se met pas lui-même en scène. C'est le texte seul qui est mis en valeur au moyen d'une voix passant d'une douce mélancolie à un désespoir assez net pour finir par se fondre dans la résignation. L'apparence extérieure, les mimiques et la gestuelle du chanteur sont évacuées. C'est à l'auditeur-récepteur qu'il revient de les imaginer ; il lui est aussi permis d'associer le caractère quelque peu brusque du point final musical au point final d'une vie humaine. Prédomine alors l'impression d'un chansonnier sans prétention qui n'oriente l'intérêt du récepteur que par le « je » de son personnage.

Ce que fait voir le clip au lieu du chanteur, ce sont des images fixes chargées de sens qui, avant tout, illustrent le texte. Elles sont aussi utilisées avec parcimonie et se répètent en partie : des images géographiques et topographiques pour localiser l'« événement », des photos imaginaires de la mère et de la destinataire bien-aimée ainsi que des photos non moins fictives de famille, d'enfance et de jeunesse, quelques images marines, par exemple le naufrage d'un bateau, apparemment empruntées à de vieilles peintures, un gros plan sur un œil noyé de larmes, enfin l'image du noyé flottant à la surface de la mer. S'y ajoutent – en plus d'un itinéraire, « The Road to El Dorado » – « The Adventure Begins Soon », tiré du film d'animation musical homonyme de 2000 (producteurs : Bonne Radford et Brooke Breton).¹³ Ce sont avant tout de pures images de texte, surtout des citations de la chanson elle-même (« Si tu savais » – « Oh mon Dieu »). Il est intéressant de noter que l'image-texte « ADIEU MON DIEU » modifiant le « Oh mon Dieu » de la chanson et exprimant un doute désespéré quant à l'existence de Dieu, ne cite pas cette chanson mais le texte d'une autre : la chanson pop « Crucified » (1991) du groupe suédois Army of Lovers assez provocateur à son époque. Dans ce cas, c'est sans doute l'habile interaction des différents niveaux de la chanson servant l'intention du chansonnier qui a été responsable de son grand succès auprès d'un large public.

« Ouvrir son cœur » de Francis Lalanne et l'échec

La réaction largement négative de ce même public dans le cas d'une autre chanson contemporaine sur la migration peut indiquer que pour celle-ci cette interaction a échoué. Je parle d'une chanson (« Ouvrir son cœur »)¹⁴ et du vidéo-clip correspondant (« Plus jamais ça ! ») de Francis Lalanne – chanson créée selon les dires du chansonnier-même¹⁵ dès 2003 pour protester contre la fermeture du Centre de Sangatte et diffusée sur *youtube* en 2009 dans un premier vidéo-clip passé largement inaperçu.¹⁶ Enfin, le 8 septembre 2015, cette chanson aurait été reprise et remaniée dans un nouveau vidéo-clip en réaction à la crise des réfugiés de cette année-là :

Ouvrir son cœur et son esprit
Ouvrir les portes du paradis
À tous ceux
Qui ont l'enfer au fond des yeux
Ouvrir son cœur et son esprit
Ouvrir les frontières de son pays
À ceux qu'on a
Privé du droit de vivre heureux

Je ne peux plus voir tous ces gens
Mourir sous les roues d'un train
Partant pour le pays
Qui ne veut pas les recevoir
Je ne veux plus
Voir ces troupeaux d'humains
Dériver sur ces bateaux
Sous le regard de ceux qui ne veulent rien voir

Refrain :

Je veux chanter des mots d'enfants
À vous messieurs que l'on nomme grands
Quand on est grand
On ne peut pas ne pas savoir
Savoir ces femmes et ces bébés
Qui n'ont même plus d'eau pour pleurer
Le savoir et faire comme si
Les aider n'était pas un devoir
Car il y a assez d'argent
Assez de terre pour tous les gens
Et pour qu'aucun ne soit jamais chassé
Du monde où il est né
Car il y a assez de temps
Pour que demain soit maintenant
L'univers dont tous les hommes
Ont toujours rêvé

Je fais ce rêve et je le dis
À tous ceux
Qui m'entendent et qui rient
Parce qu'ils croient

Que seul a raison le pouvoir
 Et je sais que le jour viendra
 Où ce rêve enfin deviendra la
 Réalité que nous méritons tous d'avoir

Refrain¹⁷

Le texte de cette chanson est sans aucun doute, lui aussi, porté par une grande empathie. L'intention de générer de la compassion et une vague de solidarité active en faveur des réfugiés et des migrants ainsi que d'appeler à soulager leur sort est incontestable et tout à fait honorable,¹⁸ bien que souffrant d'exagérations sentimentalistes et dépassant par endroits les limites du kitsch. C'est surtout le deuxième couplet qui souligne, par ses anaphores « Je ne peux plus » – « Je ne veux plus », l'implication et l'engagement personnels du locuteur cosmopolite, même s'il donne l'impression que celui-ci parle au fond plus de sa propre condition subjective. Mais l'essence même de la situation de communication est différente de celle choisie par Christophe Maé : le « je » de la chanson de Francis Lalanne, qui n'est pas une chanson de rôle classique, est placé en dehors du groupe à propos et en faveur duquel il chante, et le groupe en question n'est pas le destinataire visé par l'énonciateur. Autrement dit : le « je » s'adresse uniquement à son propre groupe, en tant qu'avocat de « tous ceux / Qui ont l'enfer au fond des yeux ». Et il le fait en levant un doigt pédagogue et moralisateur pour exiger des mesures pour l'essentiel plus diffuses que concrètes : ouvrir les limites et les portes du paradis, réaliser un rêve, etc.

S'y ajoutent des maladresses textuelles résultant partiellement de l'intention de rendre l'argumentation interne plausible, à l'aide de moyens rhétoriques. Dans le premier couplet, par exemple, l'antithèse choisie est peu cohérente. D'un côté il y a le « paradis » auquel les migrants demandent l'accès – à savoir le monde du « on », aveugle, excluant les autres, s'opposant à leur bonheur et acceptant même leur mort. De l'autre côté on trouve l'« enfer », qui est le symbole de ce « on », mais on trouve aussi la métaphore absolument péjorative des « troupeaux d'humains » que l'on peut attribuer à la perspective du « on » mais qui provient néanmoins de celle du « je ». Le groupe du « on » contre lequel est dirigée l'accusation de la chanson demeure assez indéterminé, même après sa concrétisation en « messieurs que l'on nomme grands » qui ne fait que citer « Le déserteur » de Boris Vian dans la version de Mouloudji (« Messieurs qu'on nomme Grands »). Le mélange d'appel moralisateur et de faits économiques part sans doute d'une bonne intention, mais en vérité il ne s'éloigne que peu des « mots d'enfants » annoncés au début du couplet accusateur. De plus, l'appel à la culture de bienvenue se transforme sans transition en un appel à éviter la fuite vers le paradis grâce à une répartition équitable des biens de la terre.

Mais quel est ce rêve qui devrait être réalisé ? Jusqu'à la fin de la chanson, cette question est laissée dans le flou. Il s'agit d'un rêve utopiquement naïf dont l'histoire nous a appris à nous méfier. Les sceptiques réalistes, qui continuent de croire que ce sont plus les classes dirigeantes (le « pouvoir ») qui déterminent l'histoire que les messages égalitaires de salut, ne

riront sans doute guère ou même se moqueront des nouveaux Messies, sans être eux-mêmes nécessairement incapables d'une ouverture empathique de leurs cœurs et de leurs pensées.

Sans entrer dans les détails du texte de cette chanson, laissons la parole au journaliste, écrivain et blogueur Christian Combaz. Dans le *FigaroVox / Vox Culture* du 16 septembre 2015, il dénonce au nom de l'art un autre point faible plus fondamental qui, en vérité, n'est pas seulement celui de la chanson de Francis Lalanne ou celui du genre de la chanson : la « tendance à coller à l'actu », symptôme d'une « décadence artistique liée à la tyrannie de l'information ».

[...] l'auteur de la chanson plante son drapeau sur une construction déjà prête, fournie par les médias trois jours avant, et dont on a lieu de penser qu'elle a rendu le public réceptif au thème choisi. En termes de marketing on dit que c'est « chaud », ou « chaud-bouillant ». Profiter de la noyade d'un enfant syrien, et de l'émotion qu'elle suscite, pour ajouter son filet de voix à la clameur générale, c'est à la fois facile et navrant. Il y a, dans cette hâte, dans cette tentation permanente du scoop émotionnel, quelque chose d'obscène au sens propre. C'est impudique... (Combaz 2015)

L'argumentation de Combaz se retrouve, plus ou moins explicitement, dans le grand nombre de commentaires du public qu'on a pu lire dans les médias sociaux immédiatement après la diffusion du clip. Mais ce ne sont pas seulement des réflexions d'ordres esthétique et économique, ni les faiblesses du texte¹⁹ qui ont dû amener la plupart des auditeurs-récepteurs à désapprouver la chanson d'un chansonnier par ailleurs très populaire, à se moquer de lui dans des satires et des caricatures (Bourdon 2015) et à retourner le titre du clip (« Plus jamais ça ! ») contre l'auteur lui-même.²⁰ Ce sont tout autant le clip en tant que tel, sa composition et sa facture, le matériel et les instruments employés, leur mise en images. Quelques exemples choisis²¹ venant du public suffiront pour souligner cette conclusion :

Imagine, tu fuis la guerre, tu traverses la méditerranée à la nage, tu traverses des barbelés et à la fin t'as une chanson de Lalanne.

Au lieu d'ouvrir son cœur et son esprit, #Lalanne aurait dû fermer sa gueule

Ils souffrent pas assez comme ça les réfugiés, fallait qu'en plus Francis Lalanne en fasse une chanson.

La chanson de Francis #Lalanne pour soutenir les #migrants est probablement l'initiative la plus violente pour les faire refluer.

On va diffuser la chanson de #Lalanne aux postes-frontières, chef. Ca fera réfléchir les réfugiés.

Vouloir relancer ta carrière sur une chanson larmoyante, c'est laid, ça sent pas bon.

Quelle naïveté.. Et euh.. merci pour le voyage 3D à travers le circuit sanguin.. Vraiment plein de poésie mdr Ce poète de plateau télé... Rimbaud t'aurait littéralement pissé dessus.

Il faut vite bombarder la Syrie avant que Francisce « n'appose » une autre chanson sur nos pauvres âmes.

Je partage le fond, mais la forme... Sérieusement c'est horrible mdr.

Le problème c'est plus le clip que l'intention de la chanson.

À vomir ! Profiter du désarroi de tous ces gens pour se faire du pognon.

Quelle [sic] manque de pudeur et de respect, M. Lalanne. Opportuniste comme toujours !

Comme si les réfugiés ne souffraient pas assez....

Ouvrir son cul, oui.

Le clip en question commence par une image choc : la photo en couleur, bien connue mais retouchée, du corps du petit Aylan Kurdi mort noyé et échoué le 2 septembre 2015 sur la côte turque près de Bodrum, entouré d'un cœur tracé dans le sable. L'instrumentalisation d'un mélange de tragédie et de kitsch dont on a fréquemment relevé l'indécence est manifeste – indépendamment de la discussion qui fit le tour des médias sur la publication même de cette photo retouchée. Le titre donné à cette photo, « Plus jamais ça ! », contribue à dévaloriser dès le départ le titre même de la chanson. On a aussi affiché tout au début du clip enregistré sur *youtube*²² le commentaire assez critique « Plus jamais ça – Francis Lalanne (utiliser l'actualité pour sa carrière) ». Il est bien possible que, pour l'utilisation d'icônes de photo citant l'actualité, il faille respecter dans l'art de la chanson des normes plus strictes que dans d'autres domaines de l'art. On peut se rappeler, par exemple, le cas des deux caricatures parues dans *Charlie Hebdo* du 15 septembre 2015, ou bien celui de l'artiste chinois Ai Weiwei dans une reproduction artistique du cadavre d'Aylan, se faisant photographe vers la fin janvier 2016 couché à plat ventre sur la plage de l'île de Lesbos²³, ou encore la reproduction en graffiti de la photo d'Aylan créée par les graffeurs Justus « Cor » Becker et Oguz Sen sur un pont du Main à Francfort, non loin de la Banque centrale européenne. Cette dernière reproduction fut victime d'un vandalisme purement politique, puis elle fut refaite, montrant cette fois-ci un Aylan souriant, protégé des vagues par des ours en peluche, transformée ainsi en *Vorschein* (signe prémonitoire) d'une réalité utopique.

Cette image initiale est suivie de la chanson elle-même, insérée dans un mouvement permanent d'extraits de films authentiques sur le monde des réfugiés, leurs privations et leurs souffrances, mêlés à des tableaux d'art purement pittoresques d'une part, et, d'autre part, de séquences filmées présentant le chansonnier *in actu*. L'arrière-plan de ces séquences de performance artistique est lui aussi constitué de tableaux pittoresques, esthétiquement agréables, entre abstraction et réalisme, auxquels se mêle parfois la couleur du sang et qui sont susceptibles d'évoquer le fond de la mer ou des squelettes, en allusion au thème de la chanson. Ce qui est problématique, c'est le contraste entre les deux niveaux, entre la performance de l'artiste et le cadre dans lequel celle-ci est insérée. Ici, les souffrances et la misère des migrants africains apeurés et de leurs enfants, qui flottent au gré des vents, entassés comme des sardines dans des bateaux beaucoup trop petits, se blottissent dans des tentes pitoyables et essaient de résister à la misère. Là, le chansonnier et interprète portant

un T-Shirt décontracté²⁴ aux manches retroussées orné de l'inscription « mother earth ». Le noir des grandes lunettes de soleil fait écho à celui du lourd piano à queue sur lequel le chansonnier s'accompagne lui-même, ce qui fait ressortir certaines contradictions dans le non-conformisme (certes pas seulement intellectuel) d'un interprète souvent engagé politiquement, mais dont l'idéologie reste assez floue. Depuis 2009, le cofondateur de l'« Alliance écologiste indépendante » s'engage pour le mouvement de l'« art libre » sans pouvoir éviter d'être soupçonné d'instrumentaliser le thème des migrants pour des intérêts économiques. Deux facettes qui, il est vrai, ne se contredisent pas forcément, mais ne s'ajustent pas non plus l'une à l'autre dans cette combinaison visuelle. La distance entre le chansonnier et le monde pour lequel celui-ci s'efforce de s'engager ne pourrait guère être plus grande. La grosse chevalière portée à l'annulaire droit et la voix de Francis Lalanne, douce et quelquefois au bord des larmes, renforcent beaucoup cette impression.

Conclusion

La confrontation de deux chansons sur la migration, l'une de Christophe Maé et l'autre de Francis Lalanne, a permis de montrer que la chanson d'inspiration politique ou humanitaire, tributaire, malgré les mouvements de l'« art libre », des stratégies commerciales de l'industrie culturelle, doit éviter tout ce qui pourrait rompre l'unité formée par le message et l'effet produit par la transmission visuelle et acoustique. Jamais il ne faut perdre de vue la cohérence des différents moyens (textuels, musicaux et visuels) visant à transmettre un message. De même, leurs spécificités respectives doivent éviter de se remettre réciproquement en question. Il faut au contraire respecter cohérence et concordance des éléments dès la rédaction du texte. Crédibilité ou du moins illusion d'authenticité ne peuvent être obtenues autrement. Quand le millionnaire Charles Aznavour chante « Si j'avais des millions », le public le croit et l'accepte, car il sait qu'il s'agit de la représentation théâtrale d'une chanson de rôle. Le clip de Francis Lalanne, lui, ne réussit pas à couler l'engagement du chansonnier pour les migrants dans une forme artistique convaincante, qui leur rendrait justice.

Notes

- 1 <http://www.paroles.net/pierre-perret/paroles-lily> (consultation 04.09.2016).
- 2 <http://www.revolutionpermanente.fr/La-realite-des-migrants-en-huit-chansons> (consultation 04.09.2016).
- 3 Album *L'Africain* (2007) ; <http://www.paroles.net/tiken-jah-fakoly/paroles-ou-aller-ou> (consultation 04.09.2016).
- 4 Par exemple l'Ivoirien Alpha Blondy avec « Sales racistes » (2007) ; cf. aussi son « Armée française » (1998).
- 5 « Immigré chez toi, / Je suis exclu par ta loi ». Cf. Alcoy 2015.

- 6 HK = Kaddour Hadadi. Quelques membres de ce groupe sont issus de l'immigration.
- 7 <https://www.paroles.net/maxime-le-forestier/paroles-ne-quelque-part> (consultation 04.09.2016).
- 8 « Quand j'ai lu ses mots, je me suis dit : il faut que je chante ça. [...] Quand tu vois les images atroces et ce que vivent ces gens-là qui partent d'Afrique, rêvent d'un eldorado et trouvent la mort, tu ne peux pas rester insensible à ça. Je ne suis pas un chanteur engagé, pas donneur de leçons. Quoi dire sur ce genre de choses ? Des banalités sur les réseaux sociaux ? », <http://www.chartsinfrance.net/Christophe-Mae/news-101026.html> (consultation 04.09.2016).
- 9 <http://www.paroles.net/christophe-mae/paroles-lampedusa> (consultation 04.09.2016).
- 10 « Et même si le temps se gâte / Même si le vent nous frappe / J'arriv'rai bientôt. / Même si les vagues tapent / La prochaine étape / C'est l'Eldorado » – « Tout ira mieux / À Lampedusa ».
- 11 Autre contraste : entre les lignes on pourrait lire « Lune de miel » au lieu de « Lune en deuil ».
- 12 <https://www.youtube.com/watch?v=ahITm-tIbzY> (consultation 04.09.2016). Ce clip fut téléchargé par un certain David Renard. On ne peut pas déterminer s'il s'agit d'un clip protégé par les droits d'auteur ou seulement d'un clip de « fan ». Mais même s'il ne fut pas légitimé, le grand nombre de visionnages sur *youtube* indique qu'il fut l'objet d'une attention particulière auprès du public. Il ne semble pas exister d'autre vidéo-clip de cette chanson.
- 13 Cf. la carte qui montre aux protagonistes Miguel et Tulio le chemin vers la ville en or. Cf. aussi le bateau sur lequel les deux hommes s'enfuient et le fait qu'Eldorado ne tient pas ce qu'il a promis.
- 14 Dans l'album *Plus jamais ça !*
- 15 Par exemple sur Facebook et dans une interview avec l'*Express* (le 4 septembre 2016), où Lalanne, furieux à cause des « calomnies », se défend plusieurs fois abondamment – en disant entre autres que ce clip ne lui aurait rien du tout rapporté et en ajoutant : « si c'était le cas, je reverserais bien évidemment l'intégralité aux associations qui mènent le même combat que moi depuis 20 ans », https://www.lexpress.fr/culture/musique/chanson-sur-les-migrants-indigne-francis-lalanne-menace-de-porter-plainte_1716277.html (consultation 04.09.2016).
- 16 En soulignant plusieurs fois sa subversivité, Lalanne lui-même note sur Facebook qu'à cause du sujet et des images utilisées les médias n'auraient à l'époque montré aucun intérêt pour cette chanson. S'ils l'avaient fait, ajoute-t-il non sans se surestimer : « Peut-être que si on avait écouté des gens comme moi, on aurait pu éviter cette crise aujourd'hui ». Par ailleurs, la chanson de 2015 aurait été diffusée sur *youtube* à l'initiative du producteur « pour manifester son indignation face à l'actualité ».
- 17 <http://paroles.zouker.com/francis-lalanne/ouvrir,16762.htm> (consultation 04.09.2016).
- 18 Il n'est pas permis de mettre en doute l'essence de l'engagement de Lalanne comme chansonnier : « Nous ne sommes pas là uniquement pour divertir les gens mais pour les faire réagir. Aujourd'hui, on ne veut plus d'artistes qui font réfléchir, cela ne sera jamais mon cas » (interview déjà cité dans *L'Express*, le 4 septembre 2016). Après l'attentat contre la rédaction de *Charlie Hebdo*, il avait pris sa guitare pour chanter « Je suis Charlie » en hommage aux victimes des attentats : « Profondément touché par les ravages du terrorisme et le drame de Charlie Hebdo, Francis Lalanne a pris sa guitare pour chanter sa peine, et clamer avec émotion que lui aussi est Charlie » (Alcaraz 2015). Mais cet engagement n'est pas dépourvu de tout opportunisme.

- 19 Naturellement, Lalanne les nie toutes : « C'est de la poésie, une manière imagée de dire les choses » (interview déjà cité dans l'*Express*, le 4 septembre 2016).
- 20 Il y a aussi une accusation de plagiat : Lalanne aurait « trouvé » la chanson « Partir là-bas » dans le film Disney *La petite sirène*.
- 21 Cf. quelques-unes des nombreuses publications de presse du 16 et du 17 septembre 2015 : « Francis Lalanne : un clip très gênant pour les migrants, « Plus jamais ça » », <http://www.chartsinfrance.net/Francis-Lalanne/news-98910.html> (consultation 04.09.2016) ; « Francis Lalanne devient la risée du web avec son clip de « Plus jamais ça » (vidéo) », <http://www.rtl.be/people/potins/francis-lalanne-devient-la-risee-du-web-avec-son-clip-de-plus-jamais-ca-video--754715.aspx> (consultation 04.09.2016) ; « Le clip de Francis Lalanne pour les réfugiés ou le naufrage du Charity-business », <http://www.lefigaro.fr/vox/culture/2015/09/16/31006-20150916ARTFIG00179-le-clip-de-francis-lalanne-ou-le-naufrage-du-charity-business.php> (consultation 04.09.2016) ; « Francis Lalanne menace de porter plainte contre ses détracteurs », http://www.20minutes.fr/culture/1688923-20150917-francis-lalanne-menace-porter-plainte-contre-detracteurs?utm_campaign=Echobox&utm_medium=Social&utm_source=Facebook (consultation 04.09.2016) ; « Francis Lalanne clip « Plus jamais ça » fait polémique », <http://musique.jeuxactu.com/clip-francis-lalanne-le-clip-plus-jamais-ca-fait-polemique-20971.htm> (consultation 04.09.2016) ; « Le clip de Francis Lalanne sur les migrants raillé par la presse et les internautes », <http://www.ozap.com/actu/le-clip-de-francis-lalanne-sur-les-migrants-raille-par-la-presse-et-les-internautes/477737> (consultation 04.09.2016) ; « VIDÉO - Francis Lalanne indigné les internautes avec son nouveau clip pour les réfugiés », <http://www.rtl.fr/culture/musique/video-francis-lalanne-indigne-les-internautes-avec-son-nouveau-clip-pour-les-refugies-7779739988> (consultation 04.09.2016) ; « La presse web affolée par son clip Francis Lalanne défend sa chanson pour les réfugiés », <http://www.parismatch.com/People/Musique/Le-chanteur-Francis-Lalanne-defend-sa-chanson-pour-les-refugies-La-presse-web-affolee-par-son-clip-Ouvrir-son-coeur-et-non-Plus-jamais-ca-828983> (consultation 04.09.2016), etc.
- 22 <https://www.youtube.com/watch?v=EqZpe1u8Ws> (consultation 04.09.2016). Ce clip fut téléchargé par un certain « Dezombifactor » le 17 septembre 2015. Cela peut être aussi celui qui ajoute « Cette chanson a été réalisée en 2015 et non dans les années 80. Les images en 3D ne correspondent pas à une coloscopie des entrailles de Francis. Aucune information n'a été révélée sur la Direction Artistique de ce clip vidéo ». En outre il y a le clip <https://www.youtube.com/watch?v=SWSDJjQOQnw> (consultation 04.09.2016) intitulé « Ouvrir son cœur », produit et téléchargé le 19 septembre 2015 par Mediastore Music, la société de production de Lalanne, avec la remarque « Après 350000 vues, le clip de Francis Lalanne à nouveau disponible ». Cet arrangement ne comporte pas le commentaire critique du début et réduit beaucoup les scènes de réfugiés – surtout celles sur les bateaux. Le nombre de vues des deux clips est incertain. L'arrangement général du clip « officiel » est identique, y compris l'image d'introduction, l'interprétation de Lalanne et sa présentation de lui-même. L'antériorité du clip du « Dezombifactor » en tant que « résurrection » du clip retiré par Lalanne parle pour le premier clip comme base de l'analyse. Le clip diffusé par Mediastore Music pourrait d'ailleurs être celui qui, d'après les dires de Lalanne, fut produit en 2009. Son titre le confirmerait. La série d'images des *boat people* africains serait

alors l'ajout de la nouvelle production de 2015 à laquelle se réfèrent sans nul doute les médias du 15 et 16 septembre 2015.

23 Cf. *Süddeutsche Zeitung* (online) du 1^{er} février 2016, <http://www.sueddeutsche.de/panorama/kritik-an-fluechtlingspolitik-ai-weiwei-posiert-als-aylan-kurdi-1.2843585> (consultation 04.09.2016).

24 La partie inférieure de son corps reste cachée dans tous les cadrages.

Bibliographie

Alcaraz, Mathias : « Francis Lalanne rend hommage à Charlie Hebdo en chanson » (13.01.2015). In : <http://www.voici.fr/news-people/actu-people/video-francis-lalanne-rend-hommage-a-charlie-hebdo-en-chanson-550922> (consultation 04.09.2016).

Alcoy, Philippe : « Crise migratoire dans l'UE. La réalité des migrants en huit chansons » (04.09.2015). In : <http://www.revolutionpermanente.fr/La-realite-des-migrants-en-huit-chansons> (consultation 04.09.2016).

Bourdon, Christophe : « Plus jamais ça Francis Lalanne » (21.09.2015). In : https://www.rtf.be/culture/dossier/chroniques-culture/detail_plus-jamais-ca-francis-lalanne?id=9086156 (consultation 04.09.2016).

Combaz, Christian : « Le clip de Francis Lalanne pour les réfugiés ou le naufrage du Charity-business » (16.09.2015). In : <http://www.lefigaro.fr/vox/culture/2015/09/16/31006-20150916ARTFIG00179-l-e-clip-de-francis-lalanne-ou-le-naufrage-du-charity-business.php> (consultation 04.09.2016).

Hamard, Jonathan : « Francis Lalanne : un clip très gênant pour les migrants, « Plus jamais ça » » (16.09.2015). In : <http://www.chartsinfrance.net/Francis-Lalanne/news-98910.html> (consultation 04.09.2016).

Mathis, Ursula: *Existentialismus und französische Chanson*. Wien : Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1984.

Meffre, Benjamin : « Le clip de Francis Lalanne sur les migrants raillé par la presse et les internautes » (16.09.2015). In : <http://www.ozap.com/actu/le-clip-de-francis-lalanne-sur-les-migrants-raille-par-la-presse-et-les-internautes/477737> (consultation 04.09.2016).

Mogniss, H. Abdallah : « Paroles et chansons de l'immigration (maghrébine) ». In : *Vacarme* 44 (2008), 52-55.

Parthonnaud, Aymeric : « VIDÉO – Francis Lalanne indigné les internautes avec son nouveau clip pour les réfugiés » (16.09.2015). In : <http://www.rtl.fr/culture/musique/video-francis-lalanne-indigne-les-internautes-avec-son-nouveau-clip-pour-les-refugies-7779739988> (consultation 04.09.2016).

Peyrot, Priscilla : « La presse web affolée par son clip Francis Lalanne défend sa chanson pour les réfugiés » (16.09.2015). In : <http://www.parismatch.com/People/Musique/Le-chanteur-Francis-Lalanne-defend-sa-chanson-pour-les-refugies-La-presse-web-affolee-par-son-clip-Ouvrir-son-coeur-et-non-Plus-jamais-ca-828983> (consultation 04.09.2016).

Sitographie

- « Ai Weiwei posiert als Aylan Kurdi » (01.02.2016). In : <http://www.sueddeutsche.de/panorama/kritik-an-fluechtlingspolitik-ai-weiwei-posiert-als-aylan-kurdi-1.2843585> (consultation 04.09.2016).
- « Chanson sur les migrants : « indigné », Francis Lalanne menace de porter plainte » (16.09.2015). In : https://www.lexpress.fr/culture/musique/chanson-sur-les-migrants-indigne-francis-lalanne-menace-de-porter-plainte_1716277.html (consultation 04.09.2016).
- « Francis Lalanne devient la risée du web avec son clip de « Plus jamais ça » (vidéo) » (16.09.2015). In : <http://www.rtl.be/people/potins/francis-lalanne-devient-la-risee-du-web-avec-son-clip-de-plus-jamais-ca-video--754715.aspx> (consultation 04.09.2016).
- « Francis Lalanne menace de porter plainte contre ses détracteurs » (17.09.2015). In : http://www.20minutes.fr/culture/1688923-20150917-francis-lalanne-menace-porter-plainte-contre-detracteurs?utm_campaign=Echobox&utm_medium=Social&utm_source=Facebook (consultation 04.09.2016).
- « Francis Lalanne le clip « Plus jamais ça » fait polémique », <http://musique.jeuxactu.com/clip-francis-lalanne-le-clip-plus-jamais-ca-fait-polemique-20971.htm> (consultation 04.09.2016).